

Inauguration rue du 8 MAI 1945

A l'occasion du 8 mai 2012, après la cérémonie aux monuments aux morts, la municipalité, les anciens combattants, les porte-drapeau, les invités, les enseignants et les enfants de l'école publique, se sont rendus dans la rue desservant les nouveaux logements locatifs sociaux à l'intersection de la rue Mozart derrière l'église. Le Président Jean Roger et le Maire ont dévoilé le panneau indiquant « rue du 8 mai 1945 », puis cette inauguration s'est poursuivie par le discours du Maire, les remerciements et reconnaissance du Président à



l'égard de la municipalité, rappelant que cette nouvelle rue se situe à proximité de la place de la Résistance, tout ceci afin

de ne « jamais oublier ». Cette cérémonie du souvenir s'est terminée par l'interprétation du chant de partisans, et le classique vin d'honneur.

LOGEMENTS SOCIAUX "LANNIER BRAS"



La construction de 9 pavillons locatifs est en cours d'achèvement. Le 15 septembre prochain, 9 familles occuperont : 2 t2, 6 t3, et 1 t4 de 58 à 91m². Trois de ces logements sont réservés à INICIAL (organisme collecteur du 1% logement). L'état, le conseil général du Morbihan, la région, Pontivy communauté ont également participé sous forme de subventions. Le CCAS, parmi de nombreuses demandes, a proposé des candidatures, le choix final a été fait par Armorique Habitat.

Programme de voirie 2012

Le programme de voirie 2012 a été attribué à l'entreprise Brulé Weickert, pour un montant de 67 807.85€TTC. Celui-ci comprend plusieurs chantiers :

- Le parking de la place de la Résistance, l'accès et le stationnement au lavoir de Tal Fetan, les voies communales de Tachen Glass, du Rongoët, de Kerdisson et l'entrée du parking de la vallée.
- La réfection de l'enrobé devant l'atelier des services techniques du hangar de Plurit.
- L'accès PMR (personne à mobilité réduite) pour accéder à la partie ancienne du cimetière. (entrée place du 11 novembre)

Aménagement rue du centenaire et des rosiers



L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est terminé.

Les branchements eaux potables seront réalisés en juillet par l'entreprise ETDE (compétence Pontivy communauté).

L'appel d'offre pour la voirie est lancé, l'ouverture des plis aura lieu le 2 juillet.

Les travaux sont prévus vers septembre, octobre prochain.

École

Les travaux engagés depuis plusieurs mois à l'école se poursuivent et se prolongeront sur plusieurs années (isolation : terminée pour les plafonds, changement de fenêtres). D'autre part, la salle de sieste des petits subira un traitement particulier par l'isolation du sol et la pose d'un parquet. Une partie de la toiture s'étant légèrement affaissée (au-dessus de la salle de réunion), l'entreprise HERVIEUX doit intervenir le lundi Juin.

Patrimoine

Eglise Paroissiale

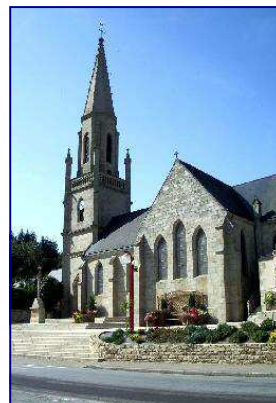
Le représentant du service culture et patrimoine du Conseil Général a effectué une visite récente sur la partie chœur de l'église paroissiale, en compagnie du Maire et l'adjoint aux travaux. Objectif de cette visite : établir un constat précis suite à l'établissement d'un diagnostic et chiffrage relatifs à la remise en état des boiseries du cœur, des statues, et de la prèche de l'église. Ces remises en état s'avèrent nécessaires, l'identification des priorités a été bien établie ; quant au financement, le Conseil Général ne peut le soutenir en 2012 par manque de crédit.

L'intervention du Conseil Général pourra s'effectuer en 2013, la commune souhaitait commencer les travaux cette année, une somme avait été budgétisée à hauteur de 20 000 €. Hélas tout commencement de travaux avant l'accord de subvention annule de facto celle-ci ! Donc, chantier à programmer en 2013...

Par ailleurs, l'entreprise Le Gros de Pontivy, a remis en état le plancher du chœur, déplacé et réduit les prie-Dieu, la paroisse ayant réaménagé l'autel.

Au niveau des équipements, une nouvelle sonorisation

a été installée dans l'église, la précédente ayant vécu. Plus efficace, plus performante, et mieux équilibrée au sein de l'édifice, la commune a soutenu partiellement le financement de ce nouveau matériel, en grande partie payé par la paroisse.



Salle du Conseil Municipal

Les élus ont décidé de « relooker » la salle du Conseil Municipal qui n'avait pas fait l'objet de travaux de remise en état depuis une petite quinzaine d'années ; les peintures intérieures ont été reprises, les rideaux changés, les chaises regarnies, tout ceci dans une certaine harmonie où la couleur « lie de vin » se distingue sur fond de couleur « taupe ». Viennent agrémenter nos murs « taupe », deux toiles d'un peintre amateur Labattutois, offertes par la commune de Labattut, représentant la féria landaise et les vagues océaniques frappant les récifs de Biarritz.

Plateau d'évolution périscolaire

En 2011, suite à la construction du restaurant scolaire, la municipalité avait décidé de reprendre l'ensemble du plateau afin de permettre aux enfants de se distraire après le repas. Les enrobés avaient été refaits, les réseaux repris, la pelouse semée, restaient les jeux à mettre en place. Le Conseil municipal vient de décider d'agencer plusieurs jeux : mini foot, mini-basket, puis divers tracés ludiques au sol. Il faut rappeler que l'ancien plateau a été partiellement réduit du fait de la construction du restaurant scolaire.

Projets sur le cimetière

La commune procède actuellement à l'acquisition d'un terrain afin de pourvoir à l'extension du cimetière actuel. La signature de l'acte doit intervenir les prochains jours chez Maître De Reneville à Pontivy. Les commissions « environnement et travaux » du Conseil Municipal se déplaceront

dans plusieurs communes de Bretagne où des « aménagements funéraires » du futur ont été réalisés. La commune s'en inspirera après avoir réalisé le dossier administratif de l'extension qui dépend des services de l'Etat. Le cimetière actuel fera aussi l'objet de travaux divers : aména-

gement de l'accès, notamment accès handicapé à partir de la place du 11 Novembre, puis les grilles murales seront remplacées, les portes de l'ossuaire changées, et l'extérieur de l'ossuaire repris.

Aménagement Rue du Commerce

Le 2 Juillet prochain, une première réunion de travail avec les « opérateurs réseaux » se tiendra en Mairie sur le projet d'aménagement de la rue du Commerce, en relation avec le cabinet CEA qui assure la maîtrise d'œuvre. Il s'agit d'un dossier important puisqu'il a trait à une reprise de la voie départementale D2, qui passe dans le bourg d'est en ouest à partir du

giratoire de Mal achappe jusqu'à la limite agglomérée du Bouilleno. A l'ordre du jour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphone et éclairage public, puis l'examen des divers réseaux : eaux, eaux usées, eaux pluviales, et enfin l'aménagement des accotements, de la voie où seront pris en compte les éléments de réduction de vitesse, du handicap, puis les

aménagement des espaces verts. S'ensuivront à l'automne, des réunions publiques d'échanges sur ce gros dossier, et vraisemblablement les phasages à opérer pour les dossiers de subvention à destination du Conseil Général.

REPAS CCAS DU 22 SEPTEMBRE

Toutes les personnes de la commune de plus de 71 ans sont cordialement invitées à participer à ce moment de convivialité.

Des invitations seront remises courant juillet avec une réponse au plus tard fin août afin de gérer au mieux le nombre de personnes présentes.

PERSONNEL



La Commune vient de signer 2 contrats aidés de l'Etat (CAE), par l'intermédiaire de Pôle Emploi :

Claudie Roquefort en tant qu'animatrice multimédia à la médiathèque, et Daniel Cochet aux espaces verts et immeubles communaux.

Les deux contrats ont été signés pour une durée de 6 mois.



Forum des associations

Quinze associations ont répondu à l'invitation de l'Office Municipal des Sports, Loisirs et Culture pour ébaucher l'organisation d'un Forum des Associations avec la participation du responsable de P.A.L.S.H. La date du samedi 08 Septembre prochain a été retenue à l'unanimité. Il permettra une

nouvelle fois de mettre en avant le dynamisme des associations sour-naises, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs. Une réunion de finalisation aura lieu la semaine précèdent le Forum.

Des récompenses seront attribuées au(x) meilleurs(s) sportif(s) des différentes sections.

Rappel aux associations : Utilisez redaclesourn@gmail.com pour annoncer vos manifestations.

Espace jeunes

A l'initiative du responsable de P.A.L.S.H. , et après validation du Conseil Municipal, un « Espace Jeunes » va être ouvert pendant le mois de Juillet au-dessus de l'ancienne bibliothèque. Ouvert de 13h à 19h en présence d'un animateur, il concernera en particulier les « 11-15 ans », qui auront l'initiative d'organiser leurs activités. Les élus espèrent beaucoup de cette nouvelle expérience.

A.L.S.H.

L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes d'été le vendredi 06 Juillet jusqu'au vendredi 03 Août, sous la direction de Jordan. Différents thèmes ont été arrêtés : « Eau, Terre, Nature », « la Bretagne », « des jeux » et « les Mondes ». Comme à l'habitude, l'encadrement sera conforté par des animateurs dynamiques et compétents. Les inscriptions débiteront le lundi 25 Juin et seront clôturées le jeudi 05 Juillet au soir.

Bruits de voisinage (tondeuse, taille-haie, animaux, ...) et repos (nuit et dominical)

Plusieurs appels sont recensés en Mairie concernant les bruits de moteur (tondeuses, taille-haies,...). Sur notre commune, aucun arrêté municipal n'a été

pris par le Maire sur ce sujet ; le Maire estime que le civisme de chacun doit primer sur la mise en place de textes réglementaires municipaux. Néanmoins le Maire précise que la loi du 31 décembre

1992 de la lutte contre le bruit et qu'une circulaire du 27 février 1996 encadrent ce sujet, et priorisent notamment le repos dominical et de nuit.

Ordures ménagères

La Mairie constate de plus en plus de déchets déposés au pied des bacs d'ordures ménagères, et à proximité des bacs de tri sélectif. De plus, le tri semble insuffisant au niveau des ordures ménagères, il est aussi constaté la présence de nombreuses bouteilles plastiques, boîtes de conserve, etc. dans les

bacs dédiés aux OM. Nous devons aussi respecter les réglementations liées aux déchets (les dépôts au pied des bacs constituent un délit...), et nous devons trier davantage en nous dirigeant vers les bacs à tri sélectif (journaux – emballages - verre),

où effectuer les dépôts à la déchetterie (cartons – ferrailles – pelouse – gravats) c'est gratuit pour les particuliers..... et la déchetterie est à quelques pas de chez nous (Signan) !

Nos chers animaux

Ce sont nos amis... néanmoins attention aux déjections constatées encore sur les trottoirs, les allées, les pelouses des salles, des terrains de foot, des espaces verts communaux ; nos enfants, les joueurs et les employés municipaux ont aussi le droit de ne pas se souiller de ces « dépôts sauvages » dont chaque particulier, propriétaire de son animal préféré doit « cerner l'issue », et ce plutôt chez lui....